

**APPEL À CANDIDATURES 2026**  
**CHAIRE SCIENTIFIQUE CHARLES NICOLLE**

Le second appel à candidatures de la Chaire scientifique Charles Nicolle, créée en janvier 2025 par l’Institut Pasteur (Paris) et l’Institut Pasteur de Tunis, avec le soutien de l’Ambassade de France en Tunisie, est désormais ouvert.

L’objectif de la Chaire scientifique Charles Nicolle, conformément à l’Accord de création signé le 17 janvier 2025, est de renforcer la coopération scientifique entre la Tunisie et la France en soutenant la mobilité d’un·e jeune chercheur·se de l’Institut Pasteur de Tunisie vers le campus de l’Institut Pasteur (Paris), et son intégration à une unité de ce dernier, pendant 3 à 6 mois, pour la réalisation d’un projet de recherche coconstruit.

Le lauréat pourra également bénéficier d’une formation dispensée par la Direction de l’Enseignement, en lien avec son projet de recherche.

**La date limite pour soumettre sa candidature est le 17 avril 2026.**

---

### 1. ÉLIGIBILITÉ

- 1.1. L’appel à candidatures s’adresse aux **doctorant·e·s ou jeunes scientifiques de l’Institut Pasteur de Tunis âgé·e·s de moins de 40 ans.**
- 1.2. Cette année, le Comité d’organisation, composé de représentants de l’Institut Pasteur de Tunis, de l’Institut Pasteur (Paris) et de l’Ambassade de France en Tunisie, a souhaité ouvrir cet appel à candidatures au plus grand nombre.
- 1.3. Les chercheur·ses de l’Institut Pasteur de Tunis intéressé·e·s sont invité·e·s à prendre contact directement avec les équipes de l’Institut Pasteur (Paris) (coordonnées disponibles sur <https://research.pasteur.fr/fr/>) pour co-construire un projet de recherche, réalisable en 3 à 6 mois.
- 1.4. Une communication interne au sein de l’Institut Pasteur (Paris) permettra également aux chercheur·ses de l’Institut Pasteur (Paris) de prendre contact directement avec les équipes de l’Institut Pasteur de Tunis (coordonnées disponibles sur <https://pasteur.tn/recherche-et-formation/laboratoires-de-recherche>) pour identifier un·e doctorant·e ou un·e jeune scientifique de l’Institut Pasteur de Tunis pour co-construire un projet de recherche, réalisable en 3 à 6 mois.

## **2. INÉLIGIBILITÉ**

- 2.1. Les candidats de nationalité française (simple ou double) ne pourront pas bénéficier de ce séjour scientifique.
- 2.2. Les candidats bénéficiant déjà d'un outil de soutien à la recherche ne sont pas éligibles.

## **3. FINANCEMENT ET DUREE**

- 3.1. L'Ambassade de France en Tunisie soutient financièrement la mise en place du séjour de mobilité scientifique du lauréat (billets d'avion A/R, gratuité du visa, couverture assurance maladie, assurance responsabilité civile, le logement à la Cité Internationale Universitaire de Paris, dépenses de vie quotidienne, formation suivie au sein de l'Institut Pasteur (Paris)).
- 3.2. Le séjour de mobilité durera entre 3 et 6 mois, selon la disponibilité et les besoins de l'unité accueillante.

## **4. MODALITÉS DE CANDIDATURE**

- 4.1. Le formulaire d'inscription figure en annexe de l'appel à candidatures.
- 4.2. Chaque candidat devra transmettre, sous la forme numérique, **en un seul fichier PDF nommé (NOM\_Prénom\_Chaire Charles Nicolle), avant le vendredi 17 avril 2026 à 23h59**, et aux **TROIS** contacts ci-dessous, son dossier de candidature composé de :
  - Un *curriculum vitae*
  - Le formulaire d'inscription dument rempli
  - Une lettre de recommandation du chef de laboratoire

### Contacts :

- Institut Pasteur de Tunis : [samia.menif@pasteur.tn](mailto:samia.menif@pasteur.tn)
- Institut Pasteur (Paris) : [capucine.schoen@pasteur.fr](mailto:capucine.schoen@pasteur.fr)
- Ambassade de France en Tunisie : [pascal.chardonnet@institutfrancais-tunisie.com](mailto:pascal.chardonnet@institutfrancais-tunisie.com)

## 5. PROCESSUS DE SELECTION

- 5.1. Les candidatures seront étudiées par le Conseil scientifique de l’Institut Pasteur de Tunis, qui effectuera une première sélection, puis par un Comité de sélection de l’Institut Pasteur (Paris).
- 5.2. Le Comité de sélection se réunira début mai 2026 pour sélectionner le lauréat de la Chaire.
- 5.3. Un lauréat sera sélectionné pour l’appel à candidatures 2026.

*Deux lauréats pourraient éventuellement être sélectionnés si leurs projets peuvent être respectivement réalisés en 3 mois.*

- 5.4. Les résultats seront publiés au plus tard le lundi 15 mai 2026.

## 6. COMPTE RENDU

- 6.1. Un rapport d’activité sera demandé au candidat à l’issue de son séjour sur le campus de l’Institut Pasteur (Paris).